

Location de biens à usage d'habitation meublés et non meublés

Honoraires bailleur et locataire	
Entremise et négociation, visites, constitution du dossier, rédaction du bail, états des lieux	75% d'un mois de loyer TTC et charges comprises (à la charge du bailleur et du locataire)

Dans la limite du plafonnement loi ALUR du 24 mars 2014 - Décret n°2014 - 890 du 1er août 2014

Gestion locative

Honoraires	
Pour l'ensemble des sommes encaissées	7,2% TTC

Tarif dégressif en fonction du nombre de lots.

Location à usage professionnel

Honoraires	
Entremise et négociation, visites, constitution du dossier, rédaction du bail, états des lieux	20% sur le montant annuel des loyers HT

Si la rédaction du bail est réalisée par un tiers, avocat ou notaire, des frais supplémentaires sont à prévoir.

Estimations

Honoraires	
Estimation dans le cadre d'une succession, donation, estimation bancaire	180€ TTC (offert après signature d'un mandat de vente chez nous)

Rapport écrit, exhaustif et précis.

Vente de biens à usage d'habitation & immeubles de rapport, terrains, garages et parkings

Prix de vente	Honoraires
Moins de 100 000 €	Forfait de 8 000 € TTC
De 100 001 € à 500 000 €	6% TTC
A partir de 500 001 €	5% TTC

Dans le cadre d'un mandat de vente, les honoraires ci-dessus sont calculés sur le prix de vente du bien et sont à la charge du vendeur.

Si toutefois les honoraires se trouvent à la charge de l'acquéreur le montant sera précisément notifié sur les annonces.

La remise de facture d'honoraires est obligatoire. TVA taux en vigueur 20%